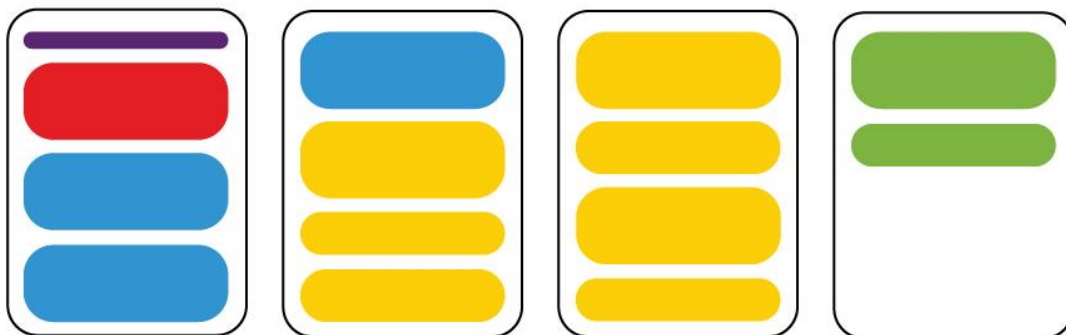


## Informations pratiques aux auteurs du numéro de Liaison Énergie-Francophonie (LEF)

### Plan de l'article

- Un titre accrocheur ;
- Une synthèse introductive de 4 à 5 lignes (aussi appelée « chapeau ») ;
- Un à trois paragraphes pour présenter le contexte et la problématique en lien avec le chapitre concerné : pourquoi devrions-nous nous intéresser à votre sujet ? Pouvez-vous donner des statistiques sur l'état de la situation ?
- Plusieurs paragraphes qui constituent le développement : en quoi le sujet répond au problème soulevé dans la partie précédente ; décrire les concepts, le potentiel des solutions apportées , les secteurs concernés ou le rôle des partenaires, avec par exemple des indicateurs chiffrés sur les impacts sociaux, économiques et environnementaux. Si possible, intégrer un encadré avec la description d'un cas pratique ou le témoignage d'un(e) bénéficiaire, responsable de projet ou décideur, idéalement dans un pays de l'espace francophone.
- Un à trois paragraphes pour résumer votre article et donner des éléments de perspectives : quelles sont les contraintes ou les opportunités à court ou moyen terme? Y a-t-il des liens à faire avec d'autres sujets, enjeux et initiatives ? Souhaitez-vous lancer un message à l'intention des décideurs ?



**Un article compte au maximum 1 500 mots, ou 9 000 caractères espaces compris. En format A4, il s'agit d'environ 3,5 pages en police Helvetica ou Times, de taille 12 points et à simple interligne.**

**Comment proposer un article ?**

Vous devez envoyer par courrier électronique à [liaison-energie@francophonie.org](mailto:liaison-energie@francophonie.org) :

- Votre article en format Word sans mise en page (pas de photo) ;
- Votre biographie en 500 caractères ou moins (nom, titre, fonction, spécialité, etc.) ;
- Votre photo de type portrait, en format .jpeg et de minimum 300 dpi (ne pas insérer dans le fichier Word) ;
- Une à trois photos, illustrations, figures ou graphiques pour mettre en valeur votre article de minimum 300 dpi (ne pas insérer dans le fichier Word).

**IMPORTANT : Pour toutes les photos, vous devez préciser si un crédit photo (copyright) doit être attribué et écrivez la légende pour chaque photo. Pour les figures et les graphiques, veillez à préciser la source.**

### **Droits d'auteur**

- Les auteurs ne sont pas rémunérés mais sont détenteurs de la propriété morale sur le contenu original de leurs articles.
- Ils cèdent, en contrepartie de la publication dans la revue LEF, une licence exclusive, et sans limite de temps, de première publication donnant droit à la revue de produire et diffuser, pour tous pays, regroupé à d'autres articles ou individuellement et sur tous médias connus ou à venir (dont, mais sans s'y limiter, l'impression ou la photocopie sur support physique avec ou sans reliure, reproduction analogique ou numérique sur bande magnétique, microfiche, disque optique, hébergement sur unités de stockage d'ordinateurs liés ou non à un réseau dont Internet, référence et indexation dans des banques de données, dans des moteurs de recherche, catalogues électroniques et sites Web). Cette licence exclusive de première publication peut également concerner les graphismes et illustrations produits par les auteurs.
- Les auteurs gardent les droits d'utilisation dans leurs travaux ultérieurs, de production et diffusion. La référence de première publication doit être donnée et le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de la revue LEF, son numéro, la date et le lieu de publication doivent être précisés.
- Les informations publiées dans LEF sont publiques et peuvent être reproduites, traduites, utilisées ou diffusées, en tout ou en partie, à toutes fins non lucratives sans autorisation préalable à condition que la source des informations soit clairement indiquée (titre de l'article, nom de tous les auteurs, mention de la revue LEF, son numéro, la date et le lieu de publication).
- Les auteurs garantissent l'entière originalité des différents éléments composant leurs articles, et assurent que les éléments destinés à figurer dans leurs articles ne réalisent aucun emprunt à des œuvres existantes susceptible de générer des revendications de tiers.
- Les auteurs garantissent que ces éléments ne portent pas atteinte aux droits de tiers, et ne contiennent ni propos diffamants ni atteintes à la vie privée, à l'honneur ou à la réputation de tiers.
- Les textes et les opinions n'engagent que leurs auteurs.
- Les appellations, les limites, figurant sur les cartes géographiques de LEF n'impliquent de la part de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable aucun jugement quant au statut juridique ou autre d'un territoire quelconque, ni la reconnaissance ou l'acceptation d'une limite particulière.